



Déclaration liminaire du SNALC au CTA du 16 mars 2022

Nous assistons depuis le retour des vacances d'hiver à une décrue importante du nombre de personnes touchées par le Covid et aussi à une baisse de la tension hospitalière. La situation s'est suffisamment améliorée, et, personne n'est dupe, la proximité des élections présidentielles a pesé dans la balance, pour que le gouvernement décide que nous pouvons nous passer de masques depuis lundi dernier. Au SNALC nous espérons que cette embellie va se poursuivre et que nous allons enfin, et durablement, sortir de cette pandémie qui nous a obligés à vivre différemment. Cependant cela semble mal parti.

Pour autant, nous espérons aussi que nous saurons tous, à tous les niveaux, tirer parti des leçons de cette crise majeure et que nous ne nous contenterons pas d'un retour au monde d'avant. En effet, la situation sanitaire a mis en lumière un certain nombre de choses qu'il faut se garder d'oublier trop vite. Au SNALC, nous pensons qu'il convient, au contraire, de remédier aux problèmes qui ont été mis en exergue, par exemple la vétusté, voire l'insuffisance, des sanitaires de beaucoup d'établissements scolaires. Alors c'est vrai, cela concerne les collectivités territoriales, mais nous ne souhaitons pas que ces problèmes, réels, soient enterrés, sous prétexte de revenir au monde d'avant. Parce que le monde d'avant avait ses limites et nous nous devons de trouver des solutions pour que les élèves et les personnels puissent travailler dans de meilleures conditions. Il faut espérer que les élèves, les écoliers, comme les collégiens et les lycéens, s'ils ne retiennent qu'une chose, retiendront l'importance de se laver les mains correctement et régulièrement. Ils ne pourront le faire que s'ils ont à disposition des lavabos et du savon, de quoi se sécher les mains et si les adultes qui les encadrent les incitent à le faire, en montrant l'exemple.

Concernant les bâtiments des écoles, des collèges et des lycées, il y aurait encore à dire, mais ce n'est pas dans cette instance qu'il convient de le faire. Sauf quand il s'agit de faire remarquer que le nombre d'élèves par classe, qui n'a cessé d'augmenter dans trop de classes du 2nd degré, dans notre académie, n'a pas aidé à faire respecter les gestes barrière et que certaines salles de classes sont de plus en plus exigües pour ce nombre d'élèves. Cette augmentation des effectifs par classe n'a pas non plus aidé quand il a fallu gérer les absences des élèves et le fameux enseignement à distance que nous n'étions pas censés faire en même temps que nous étions présents dans les établissements, mais que les parents, soutenus parfois par nos supérieurs hiérarchiques, exigeaient de nous. Rappelons aussi que lors des confinements, si l'enseignement à distance a existé, c'est grâce aux enseignants et à leur volonté d'y parvenir, la plupart du temps avec leur propre matériel. Alors, certes, notre ministère a mis en place une prime informatique que le SNALC continue à trouver très insuffisante. Mais il ne faudra pas en rester là. Et il faudra bien et le plus vite possible pour redonner de l'attractivité à nos métiers, trouver enfin comment revaloriser nos traitements. Pour le SNALC, la seule solution passe par une importante amélioration de la part fixe de nos rémunérations et ce, sans contreparties. Ces revendications, le SNALC les porte pour tous les personnels de l'Education nationale. Alors que l'on assiste à une augmentation très importante du nombre d'AESH, et que l'on se rend compte que leur travail est indispensable pour tenir l'engagement de scolarisation de tous les enfants, il n'est pas

admissible de continuer à les payer si peu qu'il faut régulièrement pallier le fait que les premiers indices de leur grille se retrouvent sous le seuil du SMIC.

Cette pandémie a démontré, s'il en fallait une preuve supplémentaire, que nous manquons cruellement de professeurs remplaçants dans le 1^{er} et le 2nd degrés, d'AED, d'infirmiers, de médecins, de psychologues, etc. Les personnes qui ne connaissent pas le fonctionnement des EPLE sont bien les seules à trouver que nous sommes trop nombreux. C'est faux ! Les personnels enseignants, de vie scolaire, les psy-EN, les personnels administratifs, de santé et sociaux, les personnels d'encadrement, sont tous en sous-effectifs dans notre ministère. Ils ont pourtant tenu et c'est grâce à eux que l'École est restée ouverte dans notre pays. Va-t-on retomber dans le monde d'avant ou bien va-t-on enfin se demander ce que l'on veut vraiment pour la France ? Le SNALC militera toujours pour un service public de qualité qui offre le meilleur enseignement possible à tous les élèves.

L'Histoire nous apprend que l'être humain s'adapte toujours et la pandémie nous en a encore donné l'illustration. Le recours au télétravail s'est développé, pour les personnels administratifs en particulier et il est souhaitable qu'il puisse continuer à exister. Le recours à internet, aux visioconférences, s'est développé. S'il convient de ne pas tomber dans un excès et imaginer par exemple que toutes les formations se fassent désormais en distanciel, ce que le SNALC ne veut pas, il ne faut pas pour autant s'interdire, sous prétexte de retour au monde d'avant, de recourir à des modes de réunions qui ont un réel intérêt. Nous avons entendu, depuis deux ans, à plusieurs reprises, des représentants d'autres organisations syndicales souhaiter un retour à la normale, aux réunions en présentiel. Souvent, l'argument donné était un parallèle avec les établissements ouverts et le fait que les professeurs étaient physiquement devant leurs élèves. Nous souhaiterions rappeler ici que le SNALC n'a jamais été sur la même position, même si nous ne l'avons pas répété à l'envi.

Au SNALC, nous sommes pragmatiques, cohérents et recherchons l'efficacité. Nous avons appris à utiliser davantage les outils numériques. Cela ne veut pas dire que nous prônes le numérique à toutes les sauces. Mais nous ne devons pas nous priver d'y recourir quand c'est possible et que cela rend service. Il faut trouver un équilibre, en particulier pour toutes les réunions, GT et instances, qui ont lieu entre l'administration et les représentants syndicaux. Nous sommes favorables à l'utilisation fréquente, voire systématique, d'un mode de réunion hybride présentiel – distanciel, qui permettra à tous d'y trouver leur compte. Certains trouveront peut-être que ne pas vouloir se déplacer pour chaque réunion apparaît comme une solution confortable mais nous savons tous que ce n'est pas le cas. Nous savons tous que des visioconférences de plusieurs heures ne sont pas des parties de plaisir. Cependant, elles permettent de faire des économies. De temps d'abord, et nous sommes nombreux ici à venir de l'autre extrémité de l'académie, à avoir plus de 4h de route aller-retour. A l'heure où l'on parle sans cesse de RH, éviter de la fatigue, ce n'est pas négligeable. Sans compter que ce temps peut être mis à profit pour autre chose, faire cours par exemple. Le distanciel permet aussi une économie financière qu'il s'agisse de notre propre argent (la revendication salariale restant la première dans notre profession) ou de l'argent public, ce qui revient au même quand on paye des impôts. Il permet d'économiser de l'essence, de plus en plus chère avec la guerre en Ukraine et cela risque d'empirer. Ne vaudrait-il pas mieux éviter d'en gaspiller quand c'est possible ? Si économiser de l'argent importe peu à certains, nous sommes persuadés, au SNALC, que l'impact écologique ne leur sera pas aussi égal. La pandémie a permis de se rendre compte que le meilleur moyen d'éviter les embouteillages et la pollution, c'est encore de ne pas utiliser son véhicule. Par ailleurs nous avons constaté une augmentation non négligeable de GT qui précèdent les CT ; il est fréquent d'avoir plusieurs réunions dans la même semaine. Pour toutes ces raisons, les représentants du SNALC demandent à ce qu'il soit possible, à l'avenir, de tenir les réunions, GT et instances en mode hybride, à la fois au niveau académique et au niveau départemental. Nous avons tous à y gagner.